

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

MAIRIE DE GRANS

(Bouches-du-Rhône)

Arrondissement d'Istres

Séance du 23 mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Salle d'Honneur Germaine Richier de la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Philippe LEANDRI, Maire.**

Présents : R. ANSILLON - V. APPOLONIE - F. ARNAUD - D. AUBERT - N. BARDIN - F. BERTORELLO - D. BUSELLI - E. CADET - R. CARTA - A. BIERREN - J. GIRARD - M. GRASSI - C. HUGUES - J-C. LAURENS - T. MARTIN - D. MIACHON - V. OLIVE - I. TEISSIER - N. REVERTER - C. RUIZ - R. SAURIN-DEVASSY - V. TIQUET - V. TRICON - G. VALVASON-SERODINE - L. VIARDOT-AMOURIC - P. VIDAL

Procurations : M. PERONNET à C. HUGUES - G. RAYNAUD-BREMOND à G. VALVASON-SERODINE

Date de la convocation : Mardi 17 mars 2026

Secrétaire de Séance : Eric CADET

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que toute commune où existent des ERP (Établissements Recevant du Public) doit disposer d'une commission communale de sécurité ou d'un mécanisme équivalent pour examiner les projets et délivrer un avis avant ouverture.

Par délibération n°2016/39 du 29 mars 2016, la Commission Communale pour la Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements recevant du public a été créée.

Vu le renouvellement du Conseil Municipal par suite des élections du 15 mars 2026,

Vu la délibération n° 2026/16 du 21 mars 2026 relative à l'élection de Monsieur Philippe LEANDRI en tant que Maire, lors de la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2026,

Il convient de désigner de nouveaux agents communaux et de nouveaux membres pour siéger lors des Commissions Communales de Sécurité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur le Maire entendu,

☞ Désigne Monsieur Philippe LEANDRI, Maire de Grans, comme Président de la Commission

☞ Désigne :

- Monsieur Damien AUBERT
- Madame Christine HUGUES
- Monsieur Thierry MARTIN
- Madame Virginie OLIVE

Comme susceptibles de présider la Commission Communale pour suppléer Monsieur Philippe LEANDRI et précise que ces derniers ont dès lors délégation en matière de sécurité pour ces commissions.

☞ Désigne :

- Monsieur Ludovic CALLAMAND – Titulaire
- Monsieur Michaël BECCA VIN – Suppléant
- Monsieur Didier MAZERAND – Suppléant

Comme agents communaux compétents pour siéger avec voix délibérative lors des Commissions Communales pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

☞ Autorise Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire,

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca - 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication.

Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : <http://www.telerecours.fr/>

Fait en séance, les jours, mois, et an susdits,
ont signé au registre les membres présents,
Le Maire, Philippe LEANDRI

Le secrétaire de séance
Eric CADET

